



Allo aggro : 0800 074 904

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR COMMERCE

ATTENTION : le délai pour obtenir l'autorisation est fixé à 3 semaines minimum à compter de la date de réception de la demande. Toute demande incomplète ne sera pas traitée. La présente demande ne vaut en aucun cas autorisation : seul un arrêté signé par l'autorité compétente fait foi.

Formulaire à adresser à l'Unité territoriale Voirie de la commune concernée par la demande.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PROPRIETAIRE OU GESTIONNAIRE DU FONDS DE COMMERCE)

Pour une société

Nature : S.A. S.A.R.L. S.N.C. Autre :

Raison sociale :

N° SIREN – SIRET : Nom du représentant :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Courriel :

IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Nature du commerce : N° du Kbis :

Date d'occupation du fonds de commerce :

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

OBJET DE LA DEMANDE

- Une terrasse ouverte : Longueur Largeur
- Une terrasse fermée : Longueur Largeur
- Un étalage : Longueur Largeur
- Nature :

- Banne, store, auvent, rideau métallique, marquises :
Longueur Largeur
- Commerce non sédentaire
- Autres (à préciser) :

ADRESSE DE L'OCCUPATION

.....

Largeur du trottoir :

VOS OBSERVATIONS

.....
.....
.....

Pièces à joindre à la demande

- un extrait Kbis de moins de 3 mois
- une attestation d'assurance responsabilité en cours de validité
- une photo du mobilier à installer sur le domaine public ou photo-montage
- l'autorisation du propriétaire des murs et du propriétaire ou syndic de l'immeuble
- une copie du bail commercial ou le titre de propriété
- un plan d'implantation de l'occupation
- en cas d'enseigne, l'imprimé CERFA n° 14798*01

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Je reconnais être responsable des dégradations qui pourraient être occasionnées aux ouvrages de la voie publique du fait de mes activités et m'engage à remettre en état les ouvrages, le cas échéant. S'il y a lieu, je m'engage à payer les frais de réfection d'après le tarif en vigueur au moment de la réfection par l'administration.

Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à me conformer strictement au règlement des autorisations d'étalages et de terrasses, à acquitter la redevance correspondante et à supprimer cette installation, lorsque l'administration le jugera utile.

Je m'engage à n'émettre aucune réclamation auprès de Plaine Commune, dans le cas de dommages subis par mon occupation du domaine public ou en cas d'accident.

Je m'engage, en cas de non utilisation de la permission accordée, à avertir Plaine Commune au plus tard une semaine avant la date du début de la permission (à défaut, la redevance restera exigible).

Je m'engage si la durée effective de l'installation est inférieure à la durée demandée, à avertir Plaine Commune au plus tard une semaine avant la fin de celle-ci.

Je m'engage à nettoyer les trottoirs devant mon établissement et à ramasser les détritrus laissés sur la voie publique par les clients aux abords du commerce.

Je m'engage à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.

Je reconnais avoir été avisé que le non-respect des prescriptions émises par Plaine Commune est susceptible de se traduire par l'interruption de l'utilisation des installations ou de leur dépose et sans présumer des sanctions pénales applicables.

Lu et approuvé

Le :

Signature

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Transmis au technicien le :

Avis, observations du technicien :

.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature :